



La société THEMISTO CONSEIL éditrice du logiciel optiCrèche, nouveau Partenaire de confiance des adhérents de la Fédération Française des Entreprises de Crèches

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 12 décembre 2019

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente **600 entreprises** employant **19 000 salariés** et gérant **1 800 établissements** d'accueil du jeune enfant, soit **46 000 places de crèches** au 1^{er} janvier 2019.

La Fédération compte désormais parmi ses partenaires de confiance la société THEMISTO CONSEIL éditrice de la suite logicielle optiCrèche. La société pourra proposer aux entreprises adhérentes qui le souhaitent :

- ✓ La mise en place du logiciel de gestion de crèches optiCrèche
- ✓ Le portail famille et de son application mobile dédiée dénommé optiFamily
- ✓ L'application mobile pour faciliter le quotidien des professionnelles dénommée optiSection

La Fédération a ainsi obtenu, pour ses adhérents, un accès aux services proposés par le Cabinet à des tarifs préférentiels.

Grâce à ce partenariat entre la FFEC et Themisto Conseil, les entreprises de crèche ont désormais à leur disposition un support efficace et adapté aux spécificités des entreprises de crèche, quelles que soient leur taille, leur modèle économique ou leur département d'implantation.

À propos du THEMISTO CONSEIL

La société THEMISTO CONSEIL est spécialisée dans l'édition de solutions de gestion et de communication à destination des EAJE. Nos clients sont présents dans toute la France

Nous avons fait le choix de nous spécialiser dans une unique activité : la Petite Enfance.

Notre objectif est simple mais ambitieux : « bousculer » le secteur des logiciels de gestion de crèches en proposant une offre différente et optimisée centrée sur :

- ✓ **Le Métier** : Comprendre votre métier et anticiper son évolution sont les bases de notre développement et une des raisons fondamentales du succès de notre solution
- ✓ **L'Écoute** : Nos utilisateurs ont été, sont et seront toujours notre meilleure source d'inspiration
- ✓ **L'Adaptabilité** : Certains de nos nouveaux partenaires ouvrent leur première structure quand d'autres abordent déjà la « Mutualisation des coûts » : nous attachons une attention particulière à répondre aux différentes problématiques et à partager notre expérience
- ✓ **L'Indépendance** : Nous avons fait le choix de développer tous nos outils en interne, ce qui nous permet de maîtriser totalement nos mises à jour et notre roadmap
- ✓ **Le Développement Durable** : Télétravail, mobilité douce, acquisition de véhicules électriques, formations à distance, matériel de développement exclusivement d'occasion ou reconditionné, gestion 0 papier, voici quelques-uns des nombreux gestes qui font le quotidien de notre équipe depuis le début.



A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de crèche réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 600 entreprises adhérentes représentant près de 46 000 places de crèches en France et employant 19 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.